

Compte-rendu du COPIL N° 7 Viaduc du Viaur du 8 juin 2022

Présents :

- Isabelle Sudres, DGA Pays Segali Communauté
- Christian Bordoll, Vice-président 3CS en charge du Tourisme
- Loris Cariou, PETR Albigeois & Bastides
- Jean-Luc Tarroux, Maire de Tauriac-de-Naucelle
- Vincent Hurtes, CAUE Aveyron
- Nathalie Amiot, CAUE Tarn
- Karine Lacam, EPAGE du Viaur
- André Bories, Vice-président Pays Segali Communauté et OT Pays Segali
- Hubert Delamare, CCI du Tarn en charge du Tourisme
- Rolande Azam, Conseillère municipale Mairie de Tanus
- Sandrine Molinié, Mission Patrimoine culture Aveyron
- Karine Clément, Présidente Pays Segali Communauté
- Solange Espie, Association Valorisation Viaduc du Viaur
- Sophie Pillods, oreilles en balade
- Jacques Barbezange, Conseiller départemental Aveyron
- Hélène Bibal, Directrice OT Pays Segali
- Amandine Gonsales, Directrice OT Ségala Tarnais

Excusés :

- Didier Somen, Président Communauté de Communes Carmausin-Ségala
- Paul Salvador, Président Tarn Tourisme
- Valérie Escande, Directrice Tarn Tourisme
- Valérie Boutet, Chargée de communication Tarn Tourisme
- Virginie FIRMIN, conseillère départementale

Ce nouveau comité de pilotage, suivant l'avancée du projet UNESCO-Viaduc du Viaur, faisait le bilan du Congrès UNESCO en Italie, portait l'organisation de la journée des 120 ans du viaduc, le dévoilement des plaques Monuments Historiques et sur le projet oreilles en balade.

La réunion est introduite par Mme Clément, présidente de Pays Segali Communauté.

La présentation est jointe à ce compte-rendu.

I. Bilan du 4^{ème} congrès UNESCO a) Point sur les présentations

M. Bories, M. Bordoll et Mme Gonsales ont participé à ce 4^{ème} congrès UNESCO qui s'est tenu en Italie en avril dernier.

L'objet de ce congrès était principalement la présentation du Ponte San Michele, son ingénieur, la vallée d'Adda et son environnement.

Les experts ont réalisé des présentations que nous joignons aux membres du COPIL en pièces jointes.

Les experts ont pu réaliser une étude comparative durant 1 année et ont débuté leurs travaux sur la Valeur Universelle Exceptionnelle, qui est un point incontournable pour la candidature au patrimoine mondial.

b) **Ce qu'il faut retenir de ce rendez-vous**

Il a été mis en avant la collaboration de la Région Lombardie qui accompagne fortement les sites à classer. Il semble important que la Région Occitanie en fasse de même pour le viaduc du Viaur, tout comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le viaduc du Garabit.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'il y a beaucoup d'aides et d'engagement de la part des gouvernances et des collectivités afin de porter vers le haut ce projet.

La part de l'environnement dans lequel se trouve les ponts est primordiale. Cela suscite des questions tels que : les attendus pour une telle candidature, la qualité de l'environnement, les types d'environnement. A ce jour, la question reste en suspens.

L'implication des habitants et leur mobilisation pour le projet de candidature est essentielle. La visite de la cité ouvrière de Crespi d'Adda en est un exemple en Italie. Les habitants de cette cité (et de l'ancienne filature) se sont mobilisés pour faire classer la cité et les vestiges de l'usine de coton.

c) **Les étapes à suivre**

5^{ème} congrès UNESCO prévu initialement en août 2022 est reporté en 2023.

Un site internet vitrine du projet de candidature devrait voir le jour durant l'été. Il sera créé par la Fondation. Le site proposera un portail d'entrée pour chaque viaduc concerné par le projet. Une charte graphique sera alors créée pour tous les supports numériques et papiers.

Les experts vont se réunir et former un conseil scientifique afin de poursuivre les recherches et les travaux.

Concernant l'organisation européenne, la fondation est créée, ainsi que des associations française et allemande. L'Italie rédige quant à elle une convention avec la région Lombardie. Côté du Portugal, rien n'a été créé.

Les coûts à venir sont estimés à 10 250 € pour Garabit, 5 125 € pour PSC et 5 125 € pour 3CS.

II. **Animation pour les 120 ans du viaduc**

a) **Les 120 ans du viaduc du Viaur**

Pour rappel la fête se tiendra le dimanche 4 septembre entre Tanus et Tauriac-de-Naucelle. C'est en même temps que la Foire du Ségala.

Le train à vapeur partira de Toulouse, prendra des passagers dans les gares de St Sulpice, Gaillac, Albi et Carmaux. Il est prévu une première descente de passagers à Tanus, puis une seconde à Naucelle-Gare. Un système de navettes est proposé à la clientèle pour naviguer entre les différents points d'animations.

Il faut atteindre une jauge de 400 personnes.

Tarif plein pour le train : 70 € / personne.

Gratuit jusqu'à 12 ans.

Tarif repas : 19 € / personne.

Les réservations seront prises uniquement par le train historique.

Le programme n'est pas encore disponible sur le site. Il sera possible de le consulter ici : <https://www.trainhistorique-toulouse.com/nos-voyages/le-viaduc-du-viaur-vapeur/>

b) Communication sur l'évènement

Les flyers et le communiqué de presse seront transmis aux offices de tourisme le 5 juillet 2022 au plus tard afin que les conseillers en séjour puissent parler de cet évènement.

III. Autres projets d'animation

a) Le dévoilement des plaques Monuments Historiques

La date retenue est le 17 septembre 2022 à 11h sur l'aire du Gô.

L'équipe technique (OT et service communication de la 3CS) s'occupe d'organiser cette inauguration. Une répartition des tâches sera faite entre les techniciens.

Marie Lamour sera un appui technique le jour du dévoilement des plaques.

Les discours, la conférence presse et le verre de l'amitié auront lieu sur l'aire du Gô.

PSC, 3CS, la Mairie de Tanus, la Mairie de Tauriac-de-Naucelle et l'association VVV devront adresser à a.gonsales@3c-s.fr la liste de leurs invités avant le vendredi 29 juillet 2022.

b) Rallye des 6 ponts

Le rallye passera au viaduc du Viaur le 1^{er} septembre. La maquette des 2 doubles-pages est validée par les membres du COPIL pour le roadbook.

Il sera organisé en août une réunion pour préparer l'accueil du rallye.

c) Oreilles en balade

Présentation du concept et des étapes par Sophie Pillods.

Elle nous indique que la fréquentation des emplacements Oreilles en balade double chaque année en Aveyron.

1/ Organiser des réunions publiques et atteindre entre 15 et 30 participants à Tanus le 8 juillet à 20h et à Tauriac-de-Naucelle le 9 juillet à 9h.

2 questions seront posées. Les participants devront répondre sur des post-it.

2/ Intervention auprès des scolaires de cycle 3. Sophie prendra contact avec le RPI du Viaur pour les communes de Tanus/Moularès/Pampelonne et l'école de Naucelle/Tauriac.

Un enregistrement sonore sera effectué le jour de la Foire de Tanus.

La livraison des audios adultes pour une écoute et une validation sera prévue pour fin septembre 2022.

La livraison des audios enfants sera prévue pour décembre 2022 voire début 2023.

d) Exposition « Géant du Viaur »

Les panneaux ont plu. Il se pose la question de conserver ou non la numérotation des panneaux.

Date butoir rendu finalisé : 29 juillet 2022.

Date butoir rendu des traductions : 20 juillet 2022

e) Brochure viaduc du Viaur

Il faudrait mettre à jour la maquette de la brochure dans la partie de l'OURS afin de modifier pour l'Aveyron le nom du directeur de l'édition et l'adresse postale de PSC.

IV. Dossier Sites et paysages

Le dossier sera long et difficile à constituer. Quel technicien sera en mesure de rédiger le dossier ? Faut-il un chargé de mission pour constituer ce dossier ?

La DREAL accompagne le dossier.

Les CAUE et EPAGE du Viaur peuvent contribuer à la conception du dossier.

Il est demandé de contacter les 2 inspectrices (Tarn et Aveyron) de la DREAL afin de connaître leur disponibilité pour le mois de septembre 2022.

V. Questions diverses

a) Les paysages du Viaur

Les CAUE propose de programmer la restitution de l'avant dernière phase le même jour que la rencontre avec la DREAL en septembre 2022.

b) Visites de sites transformés en CIAP

A l'automne, durant la dernière quinzaine du mois d'octobre, il serait envisagé d'aller découvrir les sites suivants :

- Maison du gouverneur à Najac
- L'espace hydro Rapses et Lévézou à Le Truel
- Le CIAP du Pont du Gard
- Les 9 écluses de Fonsèranes

L'OT du Ségala Tarnais prendra contact avec les différents sites et conviendra de rendez-vous + logistique.

c) Désimperméabilisation des sols

Une réunion de présentation de l'appel à projet a été programmée recevant les communes concernées par le rayon des 20 km autour du viaduc du Viaur.

La 1ere phase du travail a été réalisé en l'occurrence avec la rédaction d'une note d'intention. Une rencontre technique sera proposée afin d'organiser les échanges, d'assurer une coordination entre les différents services, les syndicats de rivière, les communes, etc.

N'ayant pas d'autres sujets à aborder, la séance est levée.